

**Procès verbal de la réunion spéciale du Conseil d'Administration
d'Improvisation Nouveau-Brunswick
Le 3 juin 2018**

1. Ouverture

La présidente déclare l'ouverture de la réunion à 13h16

2. Vérification du quorum

Sont présents :

Andréanne Basque, présidente
Elyse Hamel, vice-présidente interne
Nicholas Berry, vice-président exécutif
Isabel Goguen, directrice générale
Frédéric Melanson, représentant des officiels
Sébastien Landry, représentant des entraîneurs

Sont absents :

Zac Brewster, représentant jeunesse

Le quorum est atteint. Malgré la présence d'un chat, son miaulement ne compte pas comme un vote officiel.

3. Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

La vice présidente interne propose Nicholas Berry comme secrétaire d'assemblée. Appuyé par le représentant des officiels.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour telle que présentée est proposée par le représentant des officiels, et appuyée par la vice-présidente interne. Adoptée à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès verbal

Le représentant des officiels propose qu'on adopte le procès verbal tel que modifié. Appuyée par la vice-présidente interne. Adopté avec abstention du représentant des entraîneurs.

6. Affaires découlant du procès verbal

Un certain retard est présent par rapport au lancement public de la vidéo pédagogique. Il y a questionnement par rapport à la pertinence de publier la vidéo maintenant et non en septembre. Le conseil d'administration détermine que la vidéo mérite d'être publiée maintenant pour rejoindre la communauté des Jeux de l'Acadie. Le conseil détermine également que un nouveau partage de la vidéo sera fait au début de l'année scolaire afin d'atteindre les nouvelles équipes à ce moment là.

Par rapport à la possibilité des équipes mixtes, une recherche a été

menée, et a démontré que plusieurs régions de la province sont en décroissance démographique. La question des équipes mixtes est donc une question pertinente qui devra être étudiée plus profondément par le conseil avisé dans une réunion ultérieure.

7. Retour sur la Gougoune dorée

Quelques conflits ont été rencontrés entre Improvisation Nouveau-Brunswick et l'école hôte du tournoi. La communication avec la personne contact au sein de l'école était lente et peu efficace, et les instructions données n'étaient souvent pas suivies jusqu'au bout ce qui a créé plusieurs problèmes au niveau de l'organisation. Cette problématique a déjà été rencontrée auparavant auprès d'autres écoles. Le conseil s'interroge sur s'il serait possible de modifier le processus d'application afin de mieux préparer les écoles et de préparer le terrain au préalable. La décision de créer un document officiel donnant les lignes directrices d'organisation du côté des écoles, accompagné d'un échéancier, est prise. La possibilité d'une ou plusieurs réunions avec les contacts dans les écoles est aussi suggérée.

Au cours de l'événement comme tel, certains problèmes ont été rencontrés, notamment au niveau du son et de l'éclairage dans les deux salles. Ces problèmes ont été réglés rapidement grâce au travail très apprécié d'Andy Leclerc. Son aide a été précieuse, surtout avec le positionnement éloigné des salles qui rendait la résolution de problèmes complexe autant du point de vue technique que pour l'ombudsman.

Le questionnement par rapport aux repas qui a été soulevé lors du tournoi de qualification est renforcé par la situation des repas au cours de ce tournoi-ci. Le prix du service était très élevé pour une basse qualité de produit. D'autres services ont dû être complètement coupés au cours de la fin de semaine afin de diminuer les coûts totaux. La responsabilité financière du service de repas ainsi que la viabilité des coûts pour Improvisation Nouveau-Brunswick sont donc sérieusement remis en question. Des recherches sur les options possibles à ce niveau devront être menées avant la prochaine saison de tournois. Un comité formé de la directrice générale, du vice-président exécutif et du représentant des entraîneurs se penchera sur la question.

Antérieurement au tournoi, certains officiels ont eu de la difficulté à se procurer la vérification de casier judiciaire. Dans certaines régions, le temps d'attente peut être de quatre à six semaines. Dans le futur, il faudra donc sélectionner les officiels plus rapidement afin de permettre à ceux habitant ces régions de prendre les mesures nécessaires.

Le match spécial sans filet a été généralement une réussite, malgré l'énergie négative générée par les demi-finales qui ont eu lieu le samedi soir. Le conseil d'administration recommande d'éviter cette possibilité autant que possible dans le futur, mais c'était la seule façon de faire fonctionner l'horaire avec les restrictions particulières de cet événement-ci.

Le conseil d'administration aimerait souligner l'excellent travail des officiels au cours de l'événement. Les joueurs semblent apprécier grandement le professionnalisme et les efforts de l'équipe.

C'est l'équipe d'Edmundston qui remporte le tournoi.

8. Zèbre d'or

Le lancement de l'inscription a été un succès avec la réception de plusieurs formulaires. Une demande de fond a été envoyée, mais nous n'avons pas eu de nouvelles à ce propos à ce jour.

9. Évaluateurs d'arbitre

Le conseil avisé informe le conseil d'administration du désir de celui-ci de développer une approche plus structurée afin d'augmenter le nombre d'évaluateurs et de diminuer la charge de ceux qui nous avons. Une discussion a lieu au sujet des compétences recherchées et de la marche à suivre. La conclusion est qu'un appel d'offre sera envoyé aux officiels, puis les candidats intéressés seront révisés par le conseil exécutif.

10. Processus de sélection

Le représentant des officiels a reçu de la part de la communauté des questions par rapport au processus de sélection pour les officiels en tournois. La directrice générale explique que la sélection est d'abord effectuée par rapport aux compétences de chacun. Les arbitres en les juges de salle sont donc les premiers à être sélectionnés car ces postes demandent plus de compétences, et qu'un certain nombre d'officiels présents doivent pouvoir occuper ces postes. Une fois ces postes remplis, les autres officiels sont sélectionnés selon plusieurs critères. Les personnes accréditées ou ayant suivi la formation d'arbitre ont la priorité car elles sont automatiquement plus au courant de la vision, des normes, des règlements et de la philosophie de l'organisme. Il est rare qu'une personne se fasse couper d'un tournoi. La plupart du temps, il manque 5 à 6 officiels pour que l'équipe soit confortable. Lorsque des coupures sont nécessaires, les membres accrédités sont priorisés. Puis, ce qui reste est sélectionné selon le principe du premier arrivé, premier servi. La vice-présidente interne suggère de piger au sort cette dernière catégorie au lieu de se servir du premier arrivé premier servi.

La question du processus de sélection pour le temple de la renommée est également abordée. La politique stipule que le comité de sélection est composé de deux templiers et de deux non-templiers actifs dans le réseau. Un appel à tous est lancé chaque année afin de recruter les membres de ces comités. La sélection du comité est ensuite faite par le gestionnaire du temple qui prend en compte la diversité de parcours des membres ainsi que les possibles conflits d'intérêts.

11. Jeux de l'Acadie

La vice-présidente interne a remarqué plusieurs erreurs dans le document technique des jeux de l'Acadie. Le vice-président exécutif contactera les responsables afin de les notifier.

12. Varias

Aucun point varia

13. Prochaine réunion

Réunion spéciale : le 2 juillet à 13h.

La prochaine réunion régulière aura lieu le 21 juillet à 10h.

8. Clôture de la réunion

La clôture de la réunion est déclarée à 15h34.